

Image not found or type unknown



Location de voiture à une tierce personne

Par **panatinaikos**, le **06/09/2012 à 13:33**

Bonjour,rnj'ai conduit un véhicule qui a été loué légalement par un ami,je l'ai garé à proximité de mon domicile où il fut volé,est ce que l'assurance pourra rembourser mon ami qui a loué la voiture,merci de vos réponses,salutations

Par **chaber**, le **06/09/2012 à 13:52**

bonjourrrnrnen premier lieu, vous n'aviez aucun droit de conduire le véhicule loué par votre ami.rnrnqui a déclaré le vol? et quelle est a été la déclaration